



Strasbourg, le 19 juin 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Jean-Pierre Audy, député européen (PPD-DE, FR, UMP)

Jean-Pierre Audy rencontre le directeur général de la Fédération Française des Tuiles et Briques (FFTB)

Le député européen Jean-Pierre Audy a tenu une réunion de travail avec monsieur Bruno Martinet, directeur général de la fédération française des tuiles et briques (FFTB), ce mardi au parlement européen de Strasbourg. L'objet de cette rencontre était d'exposer la position de la FFTB sur la révision de la directive sur le système communautaire d'échange de quotas de CO², qui vise à améliorer et étendre le système actuel.

Ils ont abordé les questions de l'exclusion des petits émetteurs (la demande consiste à relever le seuil de définition du petit émetteur de 10 à 25 tonnes d'émission de CO² par an) ainsi que des allocations gratuites et, enfin, les distorsions de concurrence face aux importations extra-européenne.

Le député européen a, également, échangé sur l'installation prochaine à Limoges du centre technique des matériaux naturels de construction (CNMNC) qui doit être prévu par la FFTB et qui devrait employer 20 personnes.